

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du mercredi 16 avril 2025**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le mercredi 16 avril à 18h, en séance publique, à la Salle multi-services à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

| <i>Collectivités</i> | <i>Prénom</i> | <i>Nom</i> | <i>Nombre de voix</i> |
|--------------------------|---------------|------------------|--------------------------------------|
| Département de la Savoie | Olivier | THEVENET | 2 voix |
| Département de la Savoie | André | VAIRETTO | 2 voix |
| CCCS | Jean-Luc | BENETTI | 1 voix |
| CCCS | Jean-Michel | BLONDET | 1 voix |
| CCCS | Georges | COMMUNAL | 1 voix |
| CCCS | Christiane | FAVRE | 1 voix |
| CCCS | Jacky | GACHET | 1 voix |
| CCCS | Yannick | LOGEROT | 1 voix |
| CCCS | Jean-Claude | MESTRALLET | 1 voix |
| CCCS | Fabienne | PICHON-DEGUILHEM | 1 voix (pouvoir de Béatrice SANTAIS) |
| CCCS | Eric | SANDRAZ | 1 voix |
| CCCS | Jacques | VELTRI | 1 voix |
| CA Arlysère | Daniel | BUCHE | 1 voix |
| CA Arlysère | Laurent | GRILLET | 1 voix |
| CA Arlysère | Philippe | GUIRAND | 1 voix |
| CA Arlysère | François | RIEU | 1 voix |
| Porte de Maurienne | Nicolas | ROCHE | 1 voix |

Délégués suppléants présents :

1 suppléants pendant la séance.

| <i>Collectivités</i> | <i>Prénom</i> | <i>Nom</i> | <i>Nombre de voix</i> |
|----------------------|---------------|------------|-----------------------|
| CCCS | Alain | COMBAZ | 1 voix |

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Nombre de membres présents | 18 membres |
| TOTAL des voix | 21 voix |

Étaient excusés : Claude DURAY, Michel DURET, Annick CRESSENS, Jean-Marc DESCAMPS, Nicolas ROCHE, Béatrice SANTAIS, Franck VIALLET.

François RIEU ouvre la séance à 18h08.

Laurent GRILLET est désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : TRAVAUX - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT – SECONDE TRANCHE DE SUBVENTION POUR LE CONFORTEMENT DES DIGUES DE L'ISERE EN COMBE DE SAVOIE - HIVER 2025-2026

Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 24 janvier 2024, le Conseil Syndical a approuvé le principe du transfert des digues domaniales de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie. Compte tenu de l'état de dégradations des digues en date du transfert, un important programme de travaux de sécurisation est prévu entre 2024 et 2035. Ce programme s'échelonne sur une première phase d'opération de 2024 à 2029 avec la reprise de 20 km d'enrochements côté rivière et réalisation de déversoir de sécurité pour une estimation indicative de 46 M€ HT.

Les premiers chantiers de ce programme d'action se sont déroulés durant cet hiver 2024-2025. Dans la continuité de ceux-ci, il est nécessaire de poursuivre la sécurisation des digues de l'Isère et de l'Arc avec des travaux à intervenir durant l'hiver 2025-2026. L'objectif est de réaliser des travaux sur 4 km d'ouvrage et le budget prévisionnel total études et travaux 2025-2026 est de 6 M€HT.

Par délibération en date du 18 septembre 2024, le Conseil Syndical donnait délégation à M le Président pour solliciter une première tranche de financement pour les opérations de confortement des digues de l'Isère à intervenir durant l'hiver 2025-2026. Cette première demande d'aide au titre du fond BARNIER portait sur un montant de 1 000 000 € HT, afin de financer les premiers coûts associés aux études de conception (prospections géotechniques, levés topographiques, AVP, PRO etc.) et le lancement des travaux.

L'avancement des opérations est conforme au calendrier prévisionnel de réalisation et les chantiers de confortement démarreront à l'automne 2025. Comme prévu par la convention de transfert des digues de l'Etat, il est proposé de solliciter sans attendre une seconde tranche de subvention de l'Etat au taux de 80 % sur la base d'un montant prévisionnel total étude et coûts de travaux de 5 000 000 € HT.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***APPROUVE*** la demande d'une seconde tranche de subvention auprès de l'Etat pour les études et travaux 2025-2026 prévus sur les digues de l'Isère et de l'Arc sur la base d'un taux d'aide de 80 % pour un montant de dépenses prévisionnel de 5 000 000 € HT ;
- ***AUTORISE*** M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette subvention et à signer tout acte afférant au suivi de ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

François RIEU



Le secrétaire de séance,



S.I.S.A.R.C.
Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr